Administration
de la gestion de l'eau
Grand-Duché de Luxembourg

Direction
Référence : EAU-AUT-24-0917
Dossier suivi par : Unité Autorisations - VDO
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	Société nationale des chemins de fer luxembourgeois - CFL - PI - Projets Infrastructure
Objet	Gestion des eaux dans le cadre du réaménagement de la gare de Bettembourg
Localité(s)	Bettembourg, Dudelange
Commune(s)	Bettembourg, Dudelange

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : https://enquetes.public.lu/fr.html.

Pour l'Unité Autorisations

Digitally signed by:
Thierry Muller
Date: 10/07/2025 15:05:35

Annexes :
- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés